Journal "La Nouvelle"

MOT DE LA MAIRESSE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Nous voilà déjà rendus au mois d'avril avec le printemps qui s'installe tranquillement. La fonte de la neige laisse déjà entrevoir toutes sortes de détritus sur le territoire. Nous vous rappelons que l'objectif du présent conseil et d'embellir la municipalité un petit geste à la fois. Nous vous demandons de collaborer avec nous afin d'y parvenir.

Nous vous rappelons aussi que l'utilisation de remorques et de conteneurs fait l'objet d'une nouvelle réglementation. Nous vous demandons de vous informer sur les critères à observer et les zones où cela est permis. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la responsable en urbanisme, madame Isabelle Boudreau au 418 794-2253, poste 111.

En ce qui concerne les autres dossiers, tels que l'acquisition du quai, le service de garde éducatif en milieu familial et l'acquisition du bâtiment de la caisse Desjardins Baie-des-Chaleurs, ils poursuivent leurs cheminements. Le conseil se consulte présentement sur la façon dont ce dernier sera utilisé afin de répondre aux besoins de la population. Dès que nous serons fixés à ce sujet, il me fera plaisir de vous faire un suivi.

Je vous souhaite un beau début de printemps! Au plaisir!

Rachel Bugas

Rachel Dugas, Mairesse

NOUVELLE RESPONSABLE AUX LOISIRS, À LA CULTURE ET À LA VIE COMMUNAUTAIRE!

C'est avec plaisir que la Municipalité de Nouvelle vous informe d'une nouvelle employée au sein de son équipe, madame Samuelle Robichaud-Cyr en tant que responsable aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire.

Samuelle possède de l'expérience en milieu communautaire et elle pourra contribuer à l'enrichissement collectif de notre belle Municipalité.



AVRIL 2024

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	٥	٥	
14	Nouvelle	16	17	18	19	20
21	22	23	24	٥	e	27
28	29	30				

MAI 2024

)	L	M	M	J	V	S
				1	2	a	
5		6	7	8	٥	a	
1	2	Nouvelle	14	15	16	Q.	
19	9	20	21	22	a	o .	
26	5	27	28	29	30	a	

Prochaine date de tombée : 25 avril 2024

CLUB DE COURSE DE NOUVELLE

Nous vous invitons mardi 16 avril à 19 h pour notre assemblée générale.

Bienvenue!

URBANISME

Saviez-vous qu'il y des dispositions applicables aux terrains qui ont des secteurs de fortes pentes ?

La pente est qualifiée de forte pente lorsque la hauteur du talus est supérieure à 5 mètres et que la dénivellation est supérieure à 30%. Aucun usage, ouvrage ou construction n'est autorisé dans une forte pente. Cette interdiction s'applique également dans une bande de protection qui équivaut à 11/2 fois la hauteur de la forte pente jusqu'à concurrence de 30 mètres du haut de la pente et 10 mètres du bas de pente. Nonobstant ces interdictions, les travaux et ouvrages suivants sont autorisés;

- 1º L'entretien et la réparation des bâtiments, constructions et ouvrages existants;
- 2º La construction ou l'agrandissement d'un bâtiment accessoire résidentiel en conservant une bande de protection minimale de quinze (15) mètres du haut de la pente et cinq (5) mètres du bas de la pente;
- 3º Les travaux nécessaires afin de se conformer au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées de résidences isolées (R.L.R.Q, chapitre Q-2, r.22) en conservant une bande de protection minimale de cinq (5) mètres du haut et du bas de la pente;
- 4º L'abattage d'arbre en conservant une bande de protection minimale de quinze (15) mètres du haut de la pente et cinq (5) mètres du bas de la pente;
- 5° Les travaux d'aménagement, de dégagement et d'entretien de la végétation. Toutefois, dans une bande de protection minimale de cinq (5) mètres du haut et du bas de la pente, le contrôle de la végétation devra se limiter à deux (2) mètres d'une construction principale et d'un (1) mètre d'une construction accessoire existante;
- 6º L'installation d'une clôture sans abattage d'arbres en conservant une bande de protection minimale de cinq (5) mètres du haut et du bas de la pente;
- 7º L'installation d'une piscine en conservant une bande de protection minimale de quinze (15) mètres du haut de la pente et cinq (5) mètres du bas de la pente.

Les interdictions peuvent être levées si le demandeur du permis ou du certificat d'autorisation fournit avec sa demande une expertise géotechnique qui respecte certaines conditions. N'hésitez pas à communiquer avec la responsable de l'urbanisme, madame Isabelle Boudreau au 418 794-2253, poste 111.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE

ENFANTS

Carlos

Venez découvrir les nouveautés coups de cœur de l'équipe.

Les vendredi, 19 avril et 17 mai, à 13h se tiendront des séances de Scrabble, c'est pour tous!

Plus de 1 100 nouveaux titres provenant du RÉSEAU sont arrivés (BD, romans et albums jeunesses, etc.)

Heures d'ouverture

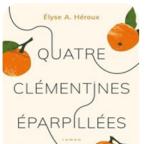
Mardi: 13 h à 15 h 30 et 18 h 30 à 20 h Jeudi: 13 h à 15 h 30 et 18 h 30 à 20 h Samedi: 10 h à 11 h 30

Pour information: Hélène Arsenault, 418 794-2244, poste 2

IEUNES







ADULTES



CORPORATION DU PATRIMOINE DE NOUVELLE

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle de la Corporation du patrimoine de Nouvelle

Par la présente, nous vous informons que l'assemblée générale annuelle de la Corporation du patrimoine de Nouvelle se tiendra:

Mercredi 24 avril 2024, à 19 h à la Petite École, au 150 route 132 est, à Nouvelle

Nous invitons toute personne intéressée à se joindre au comité et de se présenter à cette assemblée. Prenez note qu'il y aura plusieurs postes à combler et que la survie de l'organisme dépend de votre implication.

Vous désirez vous impliquer dans la Municipalité par le biais d'un organisme, vous désirez mettre en valeur votre milieu de vie, promouvoir les talents d'ici, identifier et préserver la mémoire de notre patrimoine collectif et bien voilà la mission de la Corporation.

Bienvenue à tous!

Les membres du conseil d'administration de la Corporation du patrimoine de Nouvelle

RENCONTRE AMICALE - FERMIÈRES

Il y aura une rencontre amicale lundi 15 avril 2024 de 13 h 30 à 15 h 30 au sous-sol de l'église.

Pour les intéressées, il y aura un atelier de fabrication de savons, jeux de société ou autres.

Bienvenue!

COMPTOIR LE CHIFFONNIER

Ouverture mardi et jeudi de midi à 16 h et en soirée le dernier jeudi du mois de 18 h à 20 h 30. La marchandise printemps-été est disponible en très grand choix. Notre Coin Bazar vous fera découvrir de multiples surprises.

Viens faire un tour!

COLLECTE DE SANG

BLOOD DRIVE

Organisée par / Organized by les Chevaliers de Colomb de Carleton, conseil 3462, et le Club des 50 ans et plus



Mercredi 24 avril

Wednesday, April 24 - By appointment only

SALLE CHARLES-DUGAS

47, rue Comeau - Carleton-sur-Mer

SUR RENDEZ-VOUS

- → hema-quebec.qc.ca
- \rightarrow 1800 343-7264



CIRADD - CONFÉRENCE GRATUITE

Conférence gratuite sur le thème de la décroissance

Le CIRADD aura le plaisir de recevoir Yves-Marie Abraham, professeur à HEC Montréal, le 17 avril prochain, à 19 h, au Quai des arts de Carleton-sur-Mer. Sa conférence s'intitule « La décroissance comme voie vers la prospérité! ».

La croissance économique est généralement présentée comme une condition nécessaire pour améliorer le bienêtre individuel et collectif dans nos sociétés. Pourtant, on voit de plus en plus que cette croissance détruit nos milieux de vie, génère des inégalités et réduit notre autonomie, notamment dans les régions. Yves-Marie Abraham nous proposera dans cette conférence des pistes de réflexion et de solution afin de tendre plutôt vers la décroissance.

La population est invitée à venir assister gratuitement à cette conférence offerte par le CIRADD, le centre collégial de transfert de technologie (CCTT) affilié au Cégep de la Gaspésie et des Îles.



FESTIVAL WESTERN DE NOUVELLE



On terminera la soirée avec un groupe qui fait partie du top 10 du Hit Country Anglo!

Merle Marlow Band, un groupe québécois aux influences de country des années 90, du new-country et de rock classique.

Une publicité sera effectuée prochainement concernant la vente de billets!

Le jeudi 18 juillet prochain, ce sera LA soirée pour débuter vos vacances d'été!

The Garage Band ouvre la fin de semaine pour une 2e année! Des gars de chez nous qui savent mettre le party dans la place!



COURS DE YOGA

Une session « Exploration » sera disponible à partir du 16 avril jusqu'au 28 mai au 3e Lieu à Nouvelle.

Ce seront des cours différents chaque mardi avec plusieurs alternatives, comme du yoga sur chaise et du yoga nidra.

Pour plus d'informations et pour les inscriptions: yoganoemieashby.ca

17h15 Vinyasa 18h30 Hatha

7 mai

17h15

Yoga sur
chaise

18h30

Vioyasa

17h15 Vinyasa 18h30 Yoga nidra

14 mai 17h15 Vinyasa 18h30 Hatha fluidité 17h15 C
Hatha

18h30
Yoga douceur et méditation

21 mai

Consultez le descriptions de cours sur yoganoemie

17h15 Hatha 18h30 Yoga douce et méditatio

RÉSUMÉ TOURNOI DE BEU

En tout, c'est 32 personnes qui ont participé au tournoi de beu du 24 mars 2024 au rond de course de Nouvelle.

Voici la liste des gagnants de cette édition :

- 1. Monsieur Laurent Dugas
- 2. Madame Josée Thériault
- 3. Monsieur Carol Barriault

Le prix citron a été décerné à madame Suzanne Loubert qui a bien ri.

Je désire remercier l'aide précieuse de Marie Christine Ferron à la compilation des résultats. On se revoit à l'automne prochain pour la prochaine édition.

